

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 janvier 2019

ÉCOLE DE LA CONFIANCE - (N° 1481)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° AC187

présenté par

Mme Osson, Mme Mörch, Mme Rilhac, Mme Racon-Bouzon, Mme Jacqueline Dubois,
M. Cédric Roussel, Mme Gomez-Bassac, Mme Charrière, Mme Oppelt, Mme Gregoire et
Mme Liso

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 24, insérer l'article suivant:

Le Gouvernement remet au Parlement au plus tard le 1^{er} septembre 2019 un rapport sur l'efficacité des outils de repérage et de prévention des décrocheurs scolaires dans l'enseignement secondaire, de la 4^{ème} à la terminale.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dès la 4^{ème}, les redoublants les plus âgés ne sont plus contraints par l'obligation constitutionnelle d'instruction, fixée par la loi jusqu'à 16 ans.

Si les récentes actions de lutte contre le décrochage scolaire, notamment le plan d'actions « Tous mobilisés pour vaincre le décrochage » initié en novembre 2014, a permis de diminuer de près de 50 % le nombre de jeunes sortis du système scolaire sans qualification entre 2011 et 2017, il continue de concerner 80 000 jeunes.

La lutte contre le décrochage constitue un enjeu majeur humain, social et économique. Le préjudice psychologique du décrochage est important en termes d'estime de soi, de qualité de vie. La non-valorisation des talents est un gâchis pour la société et menace la cohésion sociale.

Dans certaines académies, les statistiques notent ainsi une diminution du nombre de filles scolarisées passées 16 ans, laissant supposer parfois une pression au repli sur la sphère familiale voire à la radicalisation religieuse.

Toutefois, l'absence de chiffres précis traduit la difficulté à repérer, quantifier et prévenir le phénomène du décrochage scolaire.

Aussi, la commande de ce rapport vise à obtenir une évaluation de l'efficacité des outils existants en matière de repérage et de prévention du décrochage scolaire, pour, le cas échéant, mieux connaître les différents parcours qu'empruntent les décrocheurs, et ainsi favoriser leur réinsertion et améliorer les dispositifs de prévention.